

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

QUE VOTRE RÉGNE ARRIVE

# L'ETUDIANT

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE

F. A. BAILLAIRGÉ, Ptre

PROPRIÉTAIRE ET RÉDACTEUR

ABONNEMENT : \$1.00 par année. ( Pour les écoliers, les instituteurs et les institutrices, \$0.50).  
On est prié d'adresser toutes les communications concernant la rédaction et l'administration de  
*L'Étudiant* au Rév. F. A. BAILLAIRGÉ, Ptre, au Collège Joliette, à Joliette, P. Q. Canada.

## SOMMAIRE :

Conseils pour les Vacances	F. A. B.	La Ligue du S.-C. et la Presse cath.	<i>Un religieux</i>
L'œuvre du R. P. Tabaret		Vos lectures sont-elles sérieuses ?	
La jongleuse ( poésie )	Fr. Y. C. O	( récemment édité )	<i>Lacordaire</i>
Chemin de fer canadien du Pacifique	G. F. B.	Deux bons écoliers	F. A. B.
L'auberge de l'Ange-Gardien, suite	C. de S.	Varia	F. A. B.
Collèges classiques de la Province eccl. de Québec avec la date de leur fondation	F. A. B.	Gymnastique intellectuelle	
Modes d'exercice des attributions du conseil (notre org. municipale)	J. M. Tellier	Publications reçues	
La sténographie ( acrostiche )	A. A. Prud'ier	Nouvelles étrangères	
		Nouvelles canadiennes	
		Nouvelles des maisons d'éducation	

## GRAVURES

Le Collège d'Ottawa p. 102

Charité p. 108

## AUX ÉTUDIANTS

## CONSEILS POUR LES VACANCES.

Quelques jours encore et 3000 jeunes gens auront déserté les murs du collège. Jeunes amis, si vous partez *anges*, il faut revenir *anges*. Pour cela :

N'abandonnez pas complètement l'étude. Repassez quelque chose de ce que vous avez vu dans l'année.

Ne vous amusez pas à lire les feuilletons qui courent la rue. Lire ces feuilletons est le plus sûr moyen pour s'ennuyer et se dégoûter de l'étude.

Ne soyez jamais longtemps inoccupés. L'inaction absolue et prolongée est la mère des pensées mauvaises.

Évitez de faire profession de science, mal à propos, en présence de vos parents s'ils n'ont pas d'instruction.

Travaillez un peu avec votre père, aidez votre mère (jardinage, commission, etc.). Agir ainsi, c'est montrer que l'on a du cœur.

Communiquez aussi souvent pendant les va-

cances que pendant l'année : sujet d'édification pour le peuple, préservatif pour vous-même.

Évitez les paroles douces, les regards mielleux, et les promesses mutuelles de s'écrire pendant l'année scolaire prochaine. C'est en ne suivant pas cette règle de conduite que plusieurs ont perdu leur temps et leur vocation.

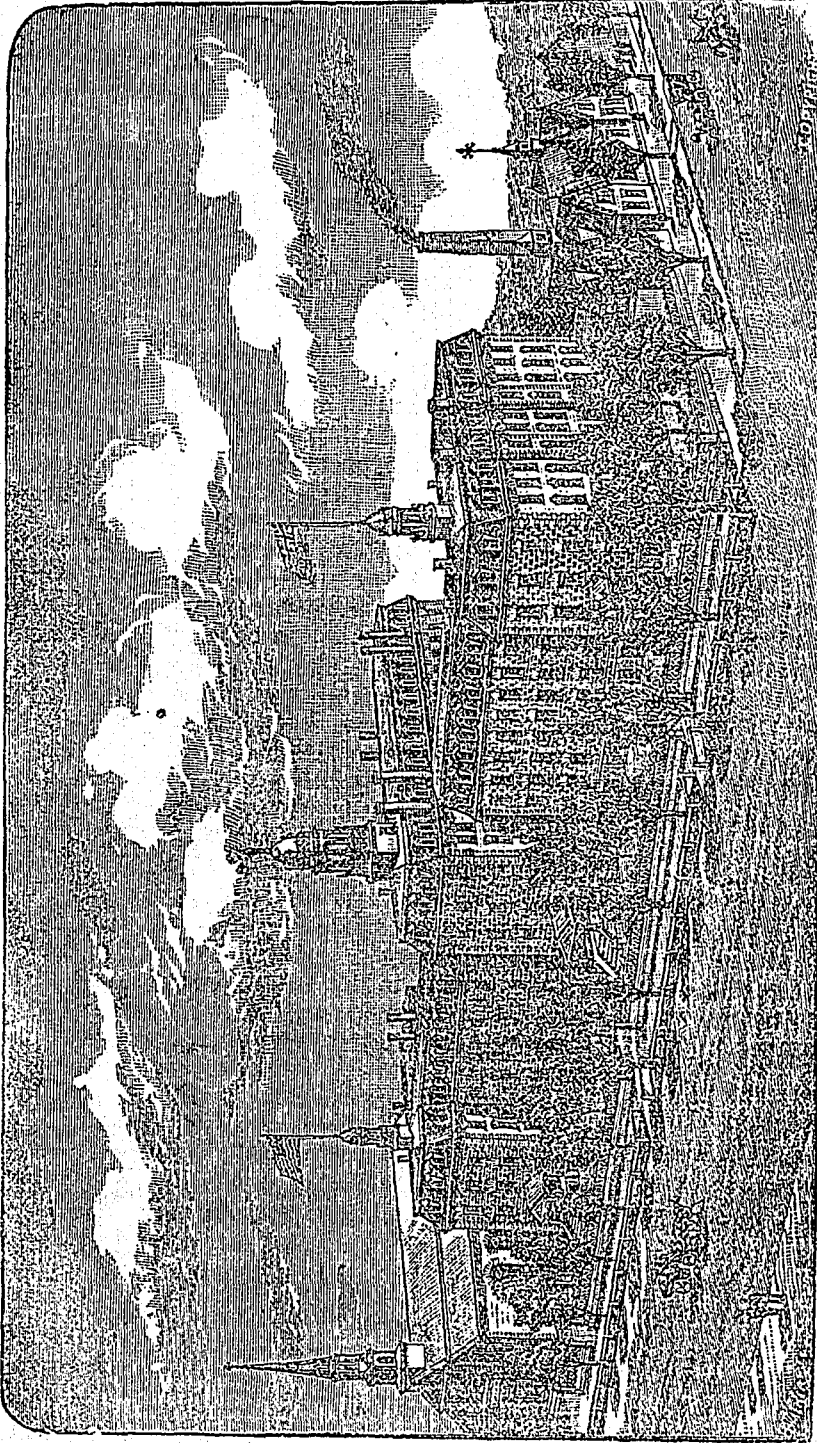
Ne fumez jamais sur la rue.

Évitez également, sur la rue, de marcher les mains dans les poches.

Lorsque vos parents vous feront quelques observations, vous ne raisonnerez jamais. Entendez-vous bien ? jamais. C'est le grand moyen de vous faire pardonner tous vos torts et de maintenir vos frères et sœurs dans l'habitude du respect pour votre père et pour votre mère.

C'est un fait reconnu que certains écoliers sont si peu aimables pendant les vacances que leurs parents ont bien hâte d'en voir arriver la fin. Il n'en sera pas ainsi de vous. Vous aurez à cœur de démontrer à vos parents qu'en vous mettant au collège, ils ne dépensent pas inutilement leur argent.

F. A. B.



**LE COLLEGE D'OTTAWA, ONTARIO, CANADA**

Sous la direction des RR. PP. Oblats.

## L'œuvre du Rév. Père Tabaret (1)

Au fruit, on reconnaît l'arbre ; à l'œuvre, l'Ouvrier. Le R. P. Tabaret a laissé après lui un collège : exposons en quelques mots les principes qui le gouvernent, en laissant à nos lecteurs le soin d'en juger. Nous empruntons ce passage à un article publié en juin 1883 dans les *Missions de la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée*, et inspiré par notre vénérable défunt.

Né avec la ville d'Ottawa, le collège eut, comme elle, et tout naturellement, à passer par toutes les phases de la vie ; il connut la faiblesse de l'enfance et les agitations de la jeunesse. Le nombre des élèves était petit ; les professeurs peu nombreux ; les livres, les appareils scientifiques et le local lui-même étaient insuffisants. Et, pour comble de malheur, l'argent manquait encore plus que tout le reste.

Le collège grandit cependant avec la ville, mais la bourse resta vide, et, à peine était-il sorti de la première enfance, qu'en jetant un regard autour de lui, il dut constater les périls de sa situation. D'un côté, c'étaient des collèges français anciens et bien assis, nombreux et estimés ; de l'autre, des établissements anglais riches et puissants, mais protestants ou sans Dieu. Les circonstances qui saluaient sa naissance étaient donc peu encourageantes. Il devait, sinon renoncer à s'ouvrir pour l'élément canadien-français, du moins s'efforcer principalement d'attirer dans ses murs l'élément irlandais-catholique et ceux des Canadiens-français qui, destinés à la politique et au commerce, tenaient à faire de l'anglais une étude plus spéciale. Nos Pères espéraient qu'ils feraient plus sûrement de cette sorte l'œuvre de Dieu et l'œuvre de l'Eglise, tout en faisant l'œuvre du Canada, car ils offraient des avantages d'éducation tout particuliers aux deux éléments catholiques et ils leur préparaient un moyen de se connaître et de s'estimer davantage. Mais que de difficultés ! Presque tous nos Pères alors étaient Français ou Canadiens-français d'origine ; et ils avaient à s'adresser à une double population qui, pour divers motifs, était plutôt hostile que favorable à leurs projets. Adonnés tout entiers aux travaux que réclame le premier établissement dans un pays étranger, les Irlandais ne pouvaient guère penser à procurer une éducation classique à leurs enfants, et, y eussent-ils pensé, ils eussent pu nous opposer notre ignorance de la langue. Quant aux Canadiens, ils avaient dans le Bas-Canada un grand nombre de collèges, dont la langue officielle est le français et dont la méthode est différente de la nôtre.

Cet état de choses, nos Pères le virent sans en éprouver de découragement. A force d'abnégation et de sacrifices, ils amenèrent peu à

peu les hommes les plus intelligents à comprendre leur intention ; et, mieux reçus du Canada, ils tentèrent encore de se recruter aux Etats-Unis.

Dès lors, la situation du Collège a été en s'améliorant d'année en d'année. Non-seulement le Canada, mais aussi les Etats-Unis fournissent un contingent d'élèves toujours plus fort ; et aujourd'hui, dans l'esprit public notre collège s'est acquis une renommée enviable à tous égards. Tout ce qui devait être fait n'est pas encore réalisé ; mais les progrès ont été manifestes, et il n'est guère à douter que d'ici à quelques années, nos Pères n'arrivent à mettre le collège sur le pied des meilleures institutions de ce genre en Amérique et même en Europe.

Si l'on demande quelles sont les raisons de ces succès et de ce revirement de l'opinion sur le collège d'Ottawa, il semble qu'on peut les ramener à trois principales : 1. Notre méthode d'enseignement ; 2. Notre programme d'études, et 3. Notre système d'éducation. Peut-être sera-t-il de quelque intérêt pour les Pères étrangers à la province du Canada, d'avoir dans un tableau restreint, les principes sur lesquels nous nous guidons.

1. *Méthode d'enseignement.* — Un des traits les plus caractéristiques de l'époque est de raisonner à tort et à travers sur toutes choses : tout le monde en convient. Si jamais les mauvais philosophes ou ceux qui posent comme tels, ont eu devant eux une carrière facile, c'est certainement aussi bien dans le siècle présent que dans le dix-huitième, de si triste mémoire. C'est au nom de la raison qu'on attaque tout : la foi, les traditions, les principes de la loi naturelle, que dis-je ? la raison même. Enfin, n'est-il pas hors de doute, comme l'a dit Joseph de Maistre, que le syllogisme c'est l'homme même ? Dès lors, entre les deux systèmes qui se disputent aujourd'hui encore les collèges catholiques, notre choix ne pouvait être douteux. Nous adoptâmes la méthode rationnelle. Développement chez le jeune homme de toutes les facultés, nous nous efforçons d'en faire plus tard un chrétien capable de soutenir une passe d'armes sur le terrain de la science et de la foi, et de manier hardiment l'épée qu'il aurait forgée lui-même, ou du moins fait sienne par une longue et consciencieuse pratique.

Mais pour en arriver là, il fallait des maîtres. Ils se sont trouvés : les uns formés d'avance, les autres doués d'énergie et de bonne volonté, se formant peu à peu sur les avis et les exemples des anciens. La chose, du reste, devint plus facile du jour où le travail étant mieux partagé, chaque professeur ne fut plus chargé d'enseigner 7 ou 8 matières concurremment dans une classe, mais seulement d'enseigner la même matière dans les différentes classes du cours, avec l'avantage de pouvoir ainsi devenir familier avec l'une des branches de la science.

(A suivre.)

(1) Extrait de la brochure : Notice nécrologique du R. P. Joseph Henri Tabaret.

SOUVENIR D'OUTRE MER

## LA JONGLEUSE

( Pour l'Étudiant )

Il se fait nuit ! c'est l'heure où le soleil décline  
Derrière les hauts munts, l'heure où le ciel s'incline  
Avec plus de douceur à l'horizon lointain,  
Où sur les flots résonne un doux et gai refrain.

C'est l'heure sans pareille ! Au loin, l'ombre s'allonge  
Sur la fraîche colline, et lentement se plonge  
A travers les ormeaux des bois silencieux :  
C'est la nuit ! c'est la nuit qui redescend des cieux.

O vous, petits enfants, bien près de votre mère,  
Entre elle qui vous aime et l'aïeule en prière,  
Cachez-vous quand, au loin, vous verrez s'approcher  
La coureuse des mers, comme un sombre rocher.

Car elle est bien méchante, avec sa voix profonde,  
Cette dame qui marche ainsi la nuit sur l'onde,  
Et le petit enfant qui ne l'évite pas,  
Rapide, elle l'emporte au loin, bien loin là bas !

C'était un soir d'automne, un soir où les étoiles  
Semblaient danser gaîment, comme de blanches voiles  
Aux mâts d'un brigantin, sous la voûte des cieux.  
Soudain la dame brune apparut à mes yeux.

Elle se promenait sur les vagues tranquilles ;  
Une poussière d'eau couvrait ses pieds agiles,  
Et prompte à se plier aux mouvements des flots,  
Elle atteignait d'un bond les abords des îlots.

Un large manteau noir tombait de ses épaules,  
Et le vent calme et doux qui ébranle les saules  
A la voix gémissante et de plaintes remplis,  
En faisait onduler légèrement les plis.

Et parfois l'on voyait parmi l'ombre et l'espace,  
Comme au milieu du ciel une étoile qui passe  
En déchirant la nue, et disparaît soudain,  
Les éclairs de ses yeux briller dans le lointain.

Et ils erraient sur l'onde, attentifs, impassibles,  
Lançant au moindre souffle, aux ombres insensibles  
Des regards pleins de feu ; interrogeant toujours,  
Toujours scrutant l'abîme avec ses alentours.

Spectacle étrange à voir ! Sa longue chevelure  
Retombant en désordre, ombrageait sa figure,  
Et donnait à ses traits un air mystérieux,  
Quelque chose de triste et de majestueux.

Son front, déjà vieilli, portait de sombres rides ;  
La souffrance y était gravée en traits livides ;  
L'amertume mêlée au dédain jaillissait  
De sa lèvre entr'ouverte et s'y réfléchissait.

Je m'arrêtai. La nuit devenait monotone.  
Le silence régnait partout : car Dieu qui donne  
Le soleil aux labeurs, ainsi qu'au jour le bruit,  
Donne encor le silence et l'étoile à la nuit.

— Sur le rivage, rien ! Rien sur mer ni sur terre !  
Tout était immobile, et morne, et solitaire.  
Pas un cri ; pas un son. Rien ! c'était inouï !  
Et pensif, j'écoutais ce silence infini.

— Emu, bouleversé, je respirais à peine ;  
Ma bouche était muette et ma voix incertaine...  
Quand soudain j'entendis au loin les flots gémir  
Et la dame à son tour subitement frémir.

Une nacelle au loin, frêle comme une écorce !  
Deux hommes vigoureux la poussent avec force,  
L'un près du gouvernail, et l'autre sur l'avant,  
Puis entre eux une mère, hélas ! et son enfant.

— L'enfant dormait. Peut-être avait-il de gais rêves ;  
 Peut-être voyait-il, sur le sable des grèves,  
 Courir et se jouer avec les feux-follets  
 Les caribous joyeux sortis de leurs forêts.

— Sa mère, elle, veillait. Puis je vis la jongleuse  
 S'élançant et bondir. O mère, ô malheureuse !  
 Prends garde à ton enfant ! — Il est trop tard, hélas !  
 Le spectre l'a saisi et ne reviendra pas !

Il avait disparu, fuyant sur les flots sombres,  
 Et je n'aperçus plus rien à travers les ombres.  
 — Dis-moi, qui es-tu donc, ô fantôme inconnu ?  
 — “ Enfants, oh ! cachez-vous, quand le soir est venu. ”

Fr. V. C. C.

Ile de Corse, mai 1886.

1886

## Chemin de Fer Canadien du Pacifique

( Pour l'Etudiant )

La durée du voyage, par la route parcourue jusqu'à ce jour, suivant la saison de l'année, où il est accompli, est comme suit :

Londres à Hong Kong .....	34 à 37 jours
do à Shanghai .....	39 à 42 “
do à Yokohama .....	43 à 46 “

La durée du voyage par la route canadienne du Pacifique, sera abrégée comme suit :

Londres à Hong Kong .....	29½ à 31½ jours
do à Shanghai .....	28 à 30 “
do à Yokohama .....	24 à 26 “

G. F. B.

## L'AUBERGE

DE

## L'ANGE-GARDIEN

IV (suite) v. p. 63.

LE GARÇON.

Oh ! je ne ne demanderais pas mieux. Mais si j'appelle trop fort, mon maître l'entendra aussi, et il me battra.

JACQUES.

Il ne faut pas crier ; dis tout bas : « Sainte Vierge, venez à mon secours. Vous qui êtes la mère des affligés, bonne sainte Vierge, aidez-moi. »

Le petit malheureux fit comme lui disait Jacques, puis il attendit.

« Personne ne vient, dit-il, et il faut que je m'en aille avec mon sac, le maître l'attend. »

— Attends, je vais t'aider un peu ; nous allons le traîner à nous deux. La sainte Vierge ne vient pas tout de suite comme ça, mais elle aide tout de même. »

Jacques tira le sac, après avoir recommandé à Paul de pousser ; le petit garçon n'avait pas autant de force que Jacques, qui tira si bien, que le sac bondit sur les pierres de la route, qu'il se déchira en plusieurs endroits et que les morceaux de charbon s'échappèrent de tous côtés. Les enfants s'arrêtèrent consternés ; mais Jacques ne perdait pas la tête pour si peu de chose.

« Attends, dit-il, ne bouge pas ; je vais appeler M. Moutier, qui est très-bon ; c'est lui que la sainte Vierge nous a envoyé ; elle te l'enverra aussi. Viens, Paul, courons vite. »

Il prit Paul par la main, et tous deux

coururent, aussi vite que les petites jambes de Paul le permirent, jusque chez madame Blidot, où ils trouvèrent Moutier fumant avec quelques voyageurs.

JACQUES.

Monsieur Moutier, vous qui êtes si bon, venez vite au secours d'un pauvre petit garçon bien plus malheureux que moi et Paul ; il ne peut pas traîner un gros sac de charbon que nous avons crevé, et son méchant maître le battra. Ce pauvre petit a si peur ! Et la sainte Vierge vous fait dire d'aller vite l'aider.

— Où as-tu vu la sainte Vierge, mon garçon, pour me faire ses commissions ? dit Moutier en riant et en se levant.

— Je ne l'ai pas vue, mais je l'ai sentie dans ma tête et dans mon cœur. Vous savez bien que c'est elle qui vous a envoyé pour nous sauver, Paul et moi ; il faut encore sauver ce petit malheureux.

— C'est bien, mon brave petit ; j'y vais ; tu vas m'y mener. »

Moutier le suivit après avoir demandé à Elfy de garder Paul, qui ne marchait pas assez vite. Jacques le mena en courant sur la route, où ils trouvèrent le petit garçon que Moutier reconnut tout de suite ; c'était Torchonnet, le pauvre souffre-douleur du méchant aubergiste Bournier. Il s'en approcha d'un air de compassion, releva le sac, l'examina, tira de la poche de sa veste une aiguille et du gros fil, comme les soldats ont l'habitude d'en avoir, raccommoda les trous, et, tout en causant, demanda au petit : « N'y a-t-il pas moyen d'apporter le





Porte cela dans le creux de l'arbre du puits, ( voir p. 109 )

charbon sans traverser le village et sans être vu de ton maître, mon pauvre garçon ? Je n'aimerais pas à rencontrer ce mauvais homme ; je craindrais de me laisser aller à lui donner une roulée qui ne serait pas d'un très bon effet.

LE GARÇON.

Oui, Monsieur, on peut passer derrière les maisons, et vider le sac dans le charbonnier qui se trouve adossé au hangar par

dehors.

— Alors en route, mon ami, » dit Moutier en chargeant le sac sur ses épaules.

Torchonnet regarda avec admiration.

« Oh ! Monsieur, mon bon monsieur ! Dites bien à la sainte Vierge combien je la remercie de vous avoir envoyé. Cette bonne sainte Vierge !... Ce petit avait raison tout de même, ajouta-t-il en regardant Jacques d'un air joyeux.

— Je te l'avais bien dit, » reprit Jacques avec

bonheur.

Moutier riait de la naïveté des enfants. Ils ne tardèrent pas à arriver au charbonnier ; Moutier vida le sac, le ploya et le mit dans un coin. Il s'apprêtait à partir, quand l'enfant le rappela timidement.

« Monsieur, seriez-vous assez bon pour prier la sainte Vierge de m'envoyer à manger ? On m'en donne si peu que j'ai mal là ( montrant son estomac ) et que je n'ai pas de forces.

— Pauvre malheureux ! ... répondit Moutier attendri. Ecoute : viens à l'*Ange-Gardien*, je te recommanderai à madame Blidot, bonne femme s'il en fut jamais.

TORCHONNET.

Oh ! Monsieur, je ne pourrai pas ! Mon maître me tuerait si j'y allais. Il la hait au possible.

MOUTIER.

Alors je t'apporterai quelque chose que je demanderai à madame Blidot ; et puis, mon bon petit Jacques t'apportera à manger tous les jours. Veux-tu, mon Jacquot ?

JACQUES.

Oh ! oui, monsieur Moutier. Je garderai tous les jours quelque chose de mon déjeuner pour lui. Mais comment faire pour le lui donner ? J'ai peur de son maître.

TORCHONNET.

Vous pouvez le placez dans le creux de l'arbre, près du puits, j'y vais tous les jours puiser de l'eau.

MOUTIER.

C'est bien, c'est entendu. Dans un quart d'heure tu auras ton affaire. Jacquot le portera au puits. Partons, maintenant, pour qu'on ne nous surprenne pas ; c'est ça qui ferait une affaire à ce pauvre Torchonnet ! »

Moutier partit avec Jacques ; en rentrant

à l'*Ange-Gardien*, il raconta à madame Blidot l'histoire de Torchonnet, et lui demanda de permettre à Jacques de faire cette charité de tous les jours.

« Mais, ajouta-t-il, je ne veux pas que vous vous empariez de toutes mes bonnes actions, et je veux payer la nourriture de ce petit malheureux ; vous me direz à combien vous l'estimerez et ce dont je vous serai redevable. Je viendrai faire nos comptes une ou deux fois l'an.

MADAME BLIDOT.

Nos comptes ne seront pas longs à faire, monsieur Moutier ; mais, tout de même, je serai bien aise de vous revoir pour que vous veniez inspecter nos enfants et voir si vous les avez mal placés en me les confiant. Tiens, mon petit Jacques, porte cela dans le creux de l'arbre du puits, pour que le pauvre enfant ne se couche pas sans souper. »

Jacques reçut avec bonheur un paquet renfermant du pain et de la viande ; il prit Paul par la main et se dirigea vers le puits que lui indiqua madame Blidot et qui était à cent pas de l'*Ange-Gardien*. Il plaça son petit paquet dans l'arbre, et, peu de minutes après, il vit le pauvre Torchonnet arriver avec une cruche ; pendant qu'elle se remplissait, Torchonnet saisit le papier, l'ouvrit, mangea avidement une partie des provisions qu'il contenait, remit le reste dans le creux de l'arbre, fit de loin un salut amical à Jacques et repartit, portant péniblement sa cruche pleine.

V

SEPARATION.

La journée se continua et se termina gaiement pour tous les habitants de l'*Ange-Gardien* ; les enfants jouèrent, soupèrent de bon appétit et se couchèrent de bonne

heure, fatigués de leur journée et surtout de leur fruit précédente. Moutier continua ses bons offices à madame Blidot et à sa sœur pour le service des rares voyageurs qui s'arrêtaient pour se rafraîchir et se reposer. Quand les enfants furent couchés, il resta à causer avec elles sur ce qu'il convenait de faire pour ces pauvres petits abandonnés.

MOUTIER.

Ils ont encore leur père, d'après ce que m'a raconté Jacques ; mais comment le retrouver ? Je ne peux seulement pas savoir son nom ni l'endroit où il demeurerait quand les gendarmes l'ont emmené. Peut-être est-il en prison ou au bagné pour quelque grosse faute qu'il aura commise. Peut-être vaut-il mieux pour eux ne pas connaître leur père ; mais il faut tout de même que demain, avant de partir, j'aie fait ma déclaration à la mairie ; on pourrait arriver par là à savoir quel nom leur faire porter. Si le maire vient vous interroger, vous direz la simple vérité. Je vous laisserai mon adresse pour que vous puissiez me faire savoir les nouvelles en cas de besoin.

MADAME BLIDOT.

Mais vous ne serez pas sans revenir pour en avoir par vous-même, monsieur Moutier ; car je considère ces enfants comme restant sous votre protection et vous appartenant plus qu'à moi.

MOUTIER.

J'en serais bien embarrassé si je les avais, ma bonne madame Blidot ; ils sont mieux placés chez vous que chez moi, qui n'ai pas de domicile ni d'autres moyens d'existence que mes deux bras. Mais voilà qu'il se fait tard ; ma journée a commencé avant le jour, et je ne serais pas fâché d'en voir la fin.

MADAME BLIDOT.

Que ne le disiez-vous plus tôt ? Je vous aurais mené à votre chambre qui est ici près au rez-de-chaussée donnant sur le jardin. Ma sœur et moi nous couchons là-haut ; c'est plus sûr pour deux femmes seules : non pas que le pays soit mauvais ; mais si quelque mauvais sujet vient faire du train...

MOUTIER

« Qu'il y vienne donc pendant que j'y suis : moi et Capitaine nous lui ferons son affaire, et lestement, je vous réponds. »

Madame Blidot sourit, alluma une chandelle et la porta dans la chambre préparée pour Moutier. Il la remercia, la salua, ferma sa porte, alluma un cigare, fuma quelque temps, tout en réfléchissant, fit un grand signe de croix, une courte prière, se coucha et s'endormit jusqu'au lendemain matin.

Il paraît qu'il dort longtemps, car, à son réveil, il entendit le babillage des enfants et le gai rire d'Elfy et de madame Blidot. Honteux de son long sommeil, il sauta à bas de son lit et commença ses ablutions.

« Bon lit, pensa-t-il ; il y a longtemps que je n'en avais eu un si bon ; c'est ce qui m'a mis en retard... Me voici prêt ; vite, que j'aie aidé ces femmes dans leur besogne. »

En ouvrant la porte, il se trouva en face de ses deux hôtesses, qui débarbouillaient et arrangeaient chacune leur enfant.

MOUTIER.

Pardon, excuse, Mesdames, je suis en retard : ce n'était pourtant pas mon habitude au régiment ; mais les logements sont bons, trop bons ; on dort trop bien dans vos lits.

JACQUES.

Bonjour, monsieur Moutier ; vous avez bien dormi ?

MOUTIER.

Je le crois bien que j'ai dormi ; trop bien, comme tu vois, mon garçon, puisque je suis en retard. Tu n'as pas mauvaise mine non plus, toi ; ton lit était meilleur que celui de la nuit dernière ?

JACQUES.

Oh ! qu'il était bon ! Paul avait si chaud ! Il était si content ! il à si bien dormi ! J'étais si heureux ; et je vous ai tant remercié, mon bon monsieur Moutier !

MOUTIER.

Ce sont ces dames qu'il faut remercier, mon enfant, et pas moi, qui suis un pauvre diable sans asile.

JACQUES.

Mais c'est vous qui nous avez sauvés dans la forêt ; c'est vous qui nous avez amenés ici ; c'est vous qui nous avez donnés à madame Blidot et à mademoiselle Elfy ; elles m'ont dit tout à l'heure que c'était la sainte Vierge et vous qui étiez nos sauveurs. »

Moutier ne répondit pas ; il prit Jacques et Paul dans ses bras, les embrassa à plusieurs reprises, donna une poignée de main à chacune des sœurs et s'assit près de la table en attendant que la toilette des enfants fût terminée.

« Que puis-je faire pour vous aider ? » demanda-t-il.

ELFY.

Puisque vous êtes si obligeant, monsieur Moutier, allez me chercher du fagot au bûcher au fond du jardin, pour allumer mon feu ; et puis une pelletée de charbon pour

le fourneau. Je préparerai le café en attendant.

MADAME BLIDOT.

Y penses-tu, Elfy, de charger M. Moutier d'une besogne pareille ?

*(A continuer.)*

Collèges classiques de la Province ecclésiastique de Québec avec la date de leur fondation (1)

Petit Séminaire de Québec	fondé en 1663
Collège de Montréal	« 1767
Collège de Nicolet	« 1804
Collège de St-Hyacinthe	« 1812
Collège de Sainte-Thérèse	« 1822
Collège de Sainte-Anne la Pocatière	« 1827
Collège de l'Assomption	« 1833
Collège Joliette	« 1846
Collège de St-Laurent	« 1847
Collège d'Ottawa	« 1848
Collège Sainte-Marie	« 1849
Collège Bourget à Rigaud	« 1850
Collège de Sherbrooke	« 1852
Collège de Sainte-Marie de Monnoir	« 1853
Collège de Lévis	« 1853
Collège des Trois-Rivières	« 1854
Collège de Rimouski	« 1854
Collège de Chicoutimi	« 1873

Donc 18 collèges classiques dans la Province ecclésiastique de Québec.

Le diocèse de St-Hyacinthe en possède deux : St-Hyacinthe et Ste-Marie de Monnoir.

Le diocèse de Québec en possède trois : Québec, Ste-Anne, Lévis.

Le diocèse de Montréal en possède sept : Le Collège de Montréal, le Collège des Jésuites, Ste-Thérèse, L'Assomption, Joliette, St-Laurent, Bourget ( Rigaud ).

(1) Il est parfois difficile de préciser la date de fondation d'un collège. Si nous avons fait erreur, les intéressés voudront bien réclamer.

## Notre organisation municipale

(Voir *L'Etudiant*, p. 69.)

### ARTICLE IV

#### *Modes d'exercice des attributions du Conseil.*

Le conseil peut exercer ses attributions par trois modes différents, savoir : 1. par résolution, 2. par règlement et 3. par procès-verbal.

Naturellement, le choix de l'un quelconque de ces trois modes n'est pas toujours discrétionnaire. La loi indique dans quels cas le conseil peut procéder par résolution, dans quels cas il peut procéder par règlement et dans quels cas il peut procéder par procès-verbal. Chaque mode a sa fin particulière.

En principe général, l'on peut dire que les pouvoirs administratifs et exécutifs s'exercent par résolution, tandis que les pouvoirs législatifs s'exercent soit par règlement, soit par procès-verbal.

Notons cependant que le règlement est un mode général applicable dans tous les cas. Tout ce qui peut être fait par résolution ou par procès-verbal, peut aussi l'être légalement par règlement, mais comme le règlement est un mode solennel qui revêt certaines formes spéciales et qui requiert des formalités de procédure, l'on conçoit facilement que l'utiliser pour de simples affaires de routine, ce serait souvent *employer un levier pour arracher un chou* !

Le mode le plus simple, le plus expéditif et le plus usité dans les affaires de pure administration, c'est la résolution.

L'on s'en sert pour nommer les employés du conseil et les officiers municipaux, pour l'ajournement ou la prorogation des séances du conseil, pour décider de l'acquisition de certains biens par la municipalité, pour voter de l'aide à la colonisation, à l'agriculture, aux arts et aux sciences, et en général pour une infinité de fins qu'il serait trop long d'énumérer ici en détail.

Voici quelle est la forme usuelle d'une résolution : " Résolu que J. E. P. soit nommé

Secrétaire-Trésorier de la municipalité de la paroisse de Ste-Mélanie, avec droit à \$50.00 de salaire annuel. "

Le règlement, comme nous l'avons dit ci-dessus, est un mode solennel qui revêt certaines formes déterminées soit par la loi, soit par le conseil lui-même.

Généralement, avis de sa passation doit être donné au préalable, et une fois adopté, il n'entre en force qu'après avoir été promulgué régulièrement.

Il doit être signé par le président du conseil et par le secrétaire-trésorier.

Souvent même, il doit être approuvé par la majorité des électeurs municipaux réunis en assemblée générale. Dans certains cas aussi, il ne peut entrer en vigueur qu'après avoir été sanctionné par le lieutenant-gouverneur de la Province.

Par règlement, le conseil peut : définir les devoirs de ses officiers et de ses membres, ordonner des travaux publics dans la municipalité, venir en aide à l'industrie, au commerce, à la colonisation, aux arts et aux sciences, ordonner le prélèvement d'une taxe directe ; autoriser un emprunt pour la corporation ; régler le mode d'administration des deniers publics ; imposer des amendes pour ceux qui contreviennent à ses règlements ; régler et déterminer la vente des liqueurs enivrantes dans la municipalité, décréter l'ouverture, l'entretien, ou la fermeture d'un chemin municipal, imposer des droits de licence sur les commerçants, supprimer les maisons de jeu ou de débauche ; ordonner la fermeture des magasins le dimanche et les jours de fête ; proscrire tout ce qui est contraire à la décence, aux bonnes mœurs et à l'ordre public, etc.

Tout règlement d'un conseil local est sujet à être cassé et annulé sur appel au conseil de comté ou sur pourvoi de cassation devant la cour de Circuit, quand il n'est pas revêtu des formes exigées par la loi ou quand il blesse le droit des intéressés.

Le procès-verbal est un mode particulier aux chemins et aux cours d'eaux. Il est d'un usage très fréquent.

Un contribuable, je suppose, veut avoir un chemin municipal qui lui sera d'une certaine utilité : que va-t-il faire ?

Il va s'adresser au conseil de sa paroisse au moyen d'une requête libellée contenant sa demande toute circonstanciée. Le conseil réuni en séance prendra la requête en considération, examinera l'opportunité de la demande y incluse et décidera suivant sa discussion. S'il en vient à la conclusion d'accorder la requête, alors il nommera un *surintendant spécial* chargé d'aller visiter les lieux où le contribuable désire faire le chemin. Ce surintendant spécial, une fois informé de sa nomination, devra, après avis aux intéressés, se rendre en effet sur les lieux mentionnées dans la requête et y entendre les parties requérantes et opposantes. S'il juge le chemin inutile ou impossible, il fait au conseil un rapport en conséquence. Si au contraire il décide d'accorder le chemin demandé, il en fixe le tracé sur un plan, décrit en détail les travaux à exécuter, détermine les personnes qui seront obligées à ces travaux et fait rapport de tout cela au conseil qui l'a nommé.

Le conseil, après avis encore aux intéressés, s'assemble pour examiner le rapport de son surintendant. Il entend les témoins du requérant et ceux des opposants, s'il y en a. En un mot il fait verbalement le procès du chemin demandé, après quoi il rend son jugement suivant ce qui lui paraît juste et convenable. S'il rejette le rapport du surintendant et refuse d'accorder l'ouverture du chemin, il n'en est plus question. Si au contraire il adopte le rapport et le sanctionne, ce rapport devient exécutoire. Il a force de loi. C'est un procès-verbal. Le chemin demandé sera fait suivant le procès-verbal et il restera ouvert au public comme chemin verbalisé.

C'est au moyen d'un procès-verbal fait et adopté en la manière que nous venons d'indiquer que l'on peut également faire décréter par le conseil la construction d'un pont, ou l'ouverture d'un cours d'eau.

Une fois entré en force, un procès-verbal, de même du reste qu'un règlement ou une résolution, peut être amendé ou abrogé par le conseil, suivant le besoin des circonstances.

Observons que de la passation ou du refus

d'homologation d'un procès-verbal, il y a droit d'appel au conseil de Comté.

La résolution, le règlement ou le procès-verbal, tels sont donc, en résumé, les trois modes par lesquels les conseils exercent leurs attributions.

J. M. TELLIER, avocat.

Joliette, 1 juin 1886.

## LA STÉNOGRAPHIE.

(Pour l'Étudiant.)

### ACROSTICHE

La Sténographie en ce jour  
A reçu place jusqu'en cour.

achez dès maintenant que la Sténographie  
iendra le premier rang dans notre Académie.  
lle est ainsi rendue au sommet des grandeurs  
e recevant déjà que les plus grands honneurs  
btenus en tous lieux par Duployé lui-même,  
agnant la palme d'or avec son beau système,  
apide à capturer les mots qu'un orateur  
u Corps législatif prononce avec vigueur. . . .  
rompte comme l'éclair, cette grande merveille,  
Ho ! ho ! Pour vite écrire elle n'a sa pareille !  
mportante, elle sert à l'habile écrivain .  
xcellent en cet art qu'on croirait tout divin.

ALBERT ALPHONSE PRADIER.

## La ligue du Sacré-Cœur et la presse catholique.

Comment aider les pasteurs des âmes à la diffusion de la Ligue du Sacré-Cœur ? Qu'il me soit permis, M. le directeur, de mentionner la belle œuvre de la presse catholique et par suite, la propagande des pieuses publications périodiques, comme un moyen éminemment propre à l'accroissement de la sainte Ligue du Sacré-Cœur de Jésus ; surtout le *Messenger du Cœur de Jésus* et l'*Almanach du Sacré-Cœur de Jésus*. Il va sans dire qu'un grand nombre d'au-

tres revues et journaux travaillent aussi constamment, pour faire le bien et notamment pour le développement de la Ligue et des autres sociétés catholiques, qui, conjointement, font la gloire et l'honneur de notre beau et pieux Canada. Travaillons donc à propager ces bons livres et ces revues.

Voici à ce sujet quelques paroles remarquables du cardinal archevêque de Naples, que nous lisons dans l'admirable *Messenger du Cœur de Jésus*, livraison de mars 1886 : A M. le chanoine Caruso, à Naples ..... « Sans nul doute, la dévotion à laquelle votre précieuse publication — *La voix du Cœur de Jésus* — est toute consacrée, ne peut manquer d'être d'un précieux secours pour entretenir la vive et ardente flamme d'amour que Jésus est venu apporter lui-même aux hommes et dont son divin Cœur est la source intarissable. La solidité de la doctrine, l'onction d'une douce piété dans la recherche de tout de tout ce qui peut promouvoir la gloire du Sacré-Cœur, si outragé, hélas ! à notre époque, tout enfin, par les soins de votre zèle infatigable, forme un lien de sainte union de prières qui fait violence à ce Cœur divin, pour l'obliger à triompher des impies par la grandeur de sa miséricorde. »

« Nous ne pouvons nous empêcher, dans cette vue, d'adresser de vives félicitations à votre Révérence, qui se dépense pleinement pour le succès de cette Revue périodique, organe de toutes les pieuses pratiques en l'honneur du divin Cœur : et, tout en la recommandant aux fidèles qui nous sont confiés, nous faisons des vœux pour sa prospérité, car sa salutaire influence jette la semence de fruits qui seront à la plus grande gloire de Dieu et au profit spirituel des âmes, etc. »

Permettez-moi d'ajouter, Rév. monsieur, que ces pieuses et touchantes observations de l'illustre cardinal archevêque de Naples conviennent très bien à votre Révérence, ainsi qu'à votre pieux et intéressant journal *l'Étudiant* et autres publications identiques, telle que la très estimable *Semaine Religieuse* de Montréal et la belle *Petite Revue du Tiers-Ordre* et des intérêts du Cœur de Jésus, etc. Fasse le ciel que partout on propage largement ces instruments du bien pour notre sainte religion et pour le bien de la société civile.

Merci, Rév. monsieur, pour la bienveillante et généreuse hospitalité que tant de fois vous

m'avez accordée dans votre aimable et populaire journal *l'Étudiant*.

UN RELIGIEUX DU SACRÉ-CŒUR.

Ontario, mai 1886.

AUX HOMMES INSTRUITS.

Vos lectures sont-elles sérieuses ?

NOTE DE LA RÉDACTION. — Les lignes qui suivent sont extraites d'un discours jusqu'à ce jour inédit du R. P. Lacordaire. Ce discours a pour titre "Les princes de la pensée et nos devoirs envers eux." Il a été prononcé à Toulouse en 1854, le jour de la saint Thomas d'Aquin. *L'Année Dominicaine* vient de le publier (avril 1886). *L'Année Dominicaine* est une revue mensuelle illustrée publiée à Paris, rue du Cherche-midi. Abonnement \$1.40 pour l'étranger.

Au siècle de Louis XIV, le dernier des quatre grands siècles qui se sont levés sur le monde, depuis la venue du Christ, on étudiait universellement, dans les classes élevées, les choses de la religion. Madame de Sévigné lisait saint Augustin. Même dans les temps que nous appelons barbares, il n'y avait pas de prince qui ne fit venir des livres. Charles V, par exemple, lisait habituellement la *Cité de Dieu*.

Eh bien ! dans notre siècle, qui donc lit saint Augustin ? Qui lit Tertullien ? Qui de vous lit saint Justin, saint Léon, saint Grégoire de Nazianze ? saint Bonaventure ? Qui donc lit saint Paul ou Bossuet ? Bossuet, le plus éloquent des hommes qui ait jamais existé, ce géant de la chrétienté qu'on peut opposer aux grands noms du paganisme, aux noms de Cicéron et de Démosthène. Si Cicéron et Démosthène fussent revenus il y a deux siècles, ils auraient dit en écoutant Bossuet : Voilà un homme qui a été élevé au pied de nos tribunes, mais il y a en lui quelque chose qui nous surpasse ; il y a sur son front un rayon divin.

Eh bien ! encore une fois où sont vos livres chrétiens que vous gardez dans vos bibliothèques ? Et si vous en avez, les lisez-vous quelquefois ? Il y a dans les rangs élevés de la société, une foule d'hom-

mes qui ne lisent jamais ou qui ne lisent que des choses futiles et vaines ! Et cependant, Dieu a fait surgir depuis 18 siècles dans son Eglise tant de brillantes lumières ! Dieu nous a donné une immense armée de penseurs, d'écrivains, d'hommes puissants dans l'art de dire et de s'exprimer. Mais nous ne les connaissons pas, et, quand nous en citons les noms au milieu de nos assemblées les plus choisies, on sait à peine ce que nous voulons dire.

Trop souvent nous ne lisons ni la Bible, ni les docteurs, ni les pères qui l'ont interprétée. Aussi, notre foi s'éteint ; un déplorable schisme, une sorte d'abîme se creuse entre notre intelligence et notre âme, entre la raison et la foi, entre ces deux lumières qui, selon saint Paul, devraient être les deux flambeaux de notre route, les deux astres de notre ciel, *sicut luminaria in mundo*.

Donc, prenons cette résolution de nous former une bibliothèque de livres chrétiens. N'en ayons qu'un si vous voulez, mais lisons-le. Prenons, par exemple, la *Cité de Dieu*, de saint Augustin, ou l'*Histoire Universelle*, de Bossuet. Nous n'avons qu'à choisir. Puis ouvrons ces volumes avec un saint respect, avec le tremblement d'un homme qui se dit : je vais consulter un des plus grands génies, et un génie éclairé par la lumière de Dieu.

Cela fait, lisez une page, deux pages, mortifiez vos sens en vous imposant chaque jour ce travail. Et de la sorte, cette grande solennité n'aura pas été seulement un spectacle ; ce discours n'aura pas été une vaine parole évanouie presque aussi vite que l'encens qui brûle aujourd'hui en l'honneur de saint Thomas d'Aquin. Dans cette grande ville consacrée aux lettres et encore plus à la religion, vous aurez pris l'habitude de lire chaque jour de votre vie quelques pages des grands génies chrétiens, et si vous êtes fidèles à cette habitude, vous aurez accompli une grande et belle chose.

LACORDAIRE.

Durant ce mois, ayons, chaque jour une pensée pour le Sacré-Cœur. Demandons-lui de faire réussir le grand bazar qui s'organise en faveur de la Cathédrale de Montréal.

## DEUX BONS ECOLIERS

Avila Laframboise et Herman Sheppard ne sont plus au milieu de nous. Le premier, fils de M. Laframboise, de St-Stanislas de Kostka, était en Syntaxe latine, le deuxième, fils du docteur Sheppard, de Joliette, était en Versification.

Ils ont succombé à la fièvre typhoïde.

Les maîtres de Laframboise nous ont dit : "C'était un élève à la fois pieux et studieux ; nous n'avons jamais rien eu à lui reprocher" c'est le plus bel éloge que l'on puisse faire d'un écolier.

Herman Sheppard s'est distingué par l'amabilité de son caractère, aussi n'avait-il au Collège que des amis. A l'encontre de tant d'écoliers, il ne raisonnait jamais lorsqu'on le reprenait. Puisse sa docilité trouver de nombreux imitateurs.

Paix à l'âme de ces bons enfants.

Leurs confrères de classe ont fait à leur intention deux communions et se sont cotisés pour faire chanter deux messes pour le repos de leurs âmes.

La résignation chrétienne des parents nous a édifié.

F. A. B.

## V A R I A

Nous tenons des spécimens à l'usage de ceux qui veulent faire des collections de timbres. Les prix sont modiques.

L'*Etudiant* ne paraîtra maintenant qu'en septembre prochain, comme nous l'avons annoncé dans la livraison de janvier.

Le *Convent* compte aujourd'hui 1570 abonnés.

J'ai acheté une presse qui me reviendra à \$500.00. Si je comptais pour la payer sur l'argent de certains abonnés, elle ne serait payée que l'an 4004 après Notre-Seigneur.

La chapelle du Sacré-Cœur du Collège Joliette fournira cette année plus de commodités aux pèlerins. Tous les bancs ont disparu.



Ils sont remplacés par de très jolis prie-Dieu. N'oubliez pas de prendre votre billet pour le pèlerinage du 7 juillet à la bonne sainte Anne de Beaupré, au profit de la susdite chapelle.

M. Guilbault, M.P. de Joliette, fait don d'une médaille d'or à l'élève le plus méritant du *Cours commercial* au Collège Joliette. M. Guilbault veut encourager les élèves à se rendre capables de plus en plus dans les études commerciales. Il a raison. C'est avec la supériorité dans ces études que les Canadiens prendront avec le temps le haut du pavé dans le monde financier. Il devrait se rencontrer, un peu partout, plus de citoyens, disposés à encourager aussi efficacement les études. Merci à M. Guilbault.

## GYMNASTIQUE INTELLECTUELLE

Réponses aux difficultés de la page 84.

1. Les années, les mois, les jours, les heures.
2. Réforme. 3 PIPE. 4 Ils font un nombre pair.

IRIS  
PIGA  
ESSAU

Plusieurs religieux, plusieurs écoliers et plusieurs institutrices de Ste-Julie de Somersat nous ont donné de bonnes réponses.

## NOUVELLES DIFFICULTÉS

### 1. Logographe.

Je suis un poisson d'eau douce avec 6 pieds, lecteur;  
Je deviens vêtement quand j'ai perdu mon cœur.

### 2. Problème

Pierre a acheté des veaux et des moutons pour \$76.00 payant \$3.00 chaque pour les veaux et \$2.00 chaque pour les moutons; il a vendu le  $\frac{1}{2}$  de ses veaux et les deux cinquièmes de ses moutons pour \$23.00 faisant une perte de 8 pour cent sur le prix coûtant. Combien de chaque avait-il acheté? C. D.

## PUBLICATIONS REÇUES

*Jugements et délibérations du Conseil Souverain de la Nouvelle-France.* — Tome II, 1100 pages. Très précieux pour l'histoire. Merci à l'Hon. M. Blanchet, Sec.-Prov.

*Notice sur les écoles relevant du bureau des commissaires catholiques romains de la cité de Montréal.* — Beaucoup de renseignements. Belle impression. Splendides gravures.

*Catalogue de graines et fruits pour la culture* par F. A. Proulx, rédacteur de la *Gazette des*

*Campagnes.* Brochure pleine de bons conseils.

*Polémiques et documents* touchant le Nord-Ouest. Extraits de *l'Étendard*. Premier fascicule.

*Compte-rendu* de diverses conventions des Canadiens-français aux États-Unis. Brochure de 154 pages. Ceux qui s'intéressent à leurs frères des États doivent se procurer cette brochure. Merci au Rév. M. Chagnon, curé de Champlain.

*L'absolution avant la bataille* (poésie) par G. L. Désaulniers, dédié aux braves de la *Bataille-aux-Français*. Il y a là du travail et de l'inspiration. Cette pièce restera.

## NOUVELLES DE L'ÉTRANGER.

Léon XIII gagne du terrain en Allemagne. — Mort de Von Raulke, historien allemand. — Les Nihilistes se réveillent. — Les orangistes font feu et flamme contre le projet de *Home Rule* pour l'Irlande. — La question de l'expulsion des princes d'Orléans du territoire français, revient sur le tapis. — En Espagne, M. Salmeron a protesté contre le serment que l'on exige des députés. Oui-da ! — L'Espagne catholique s'inquiète du projet de M. Montero Rios, projet qui a pour but de faire dépendre du gouvernement la répartition de tous les fonds destinés à l'éducation. C'est de la centralisation au détriment des conseils municipaux.

Commencez à mettre de l'argent de côté pour le bazar de la cathédrale de Montréal.

## NOUVELLES CANADIENNES.

M. de Montigny, recorder de Montréal, veut que l'art ménagé un peu moins les rideaux sur les places publiques. Son jugement mérite d'être inscrit en lettres d'or dans les archives de la cité. — Mort de l'Hon. L. S. Huntingdon.

Les chevaliers du travail n'ont pas à se féliciter de la dernière lettre de Son Eminence, Mgr Taschereau.

La presse canadienne agit les questions suivantes: éducation, Riel, l'émigration, les cercles agricoles, l'exposition coloniale de Londres.

À Québec, le 30 mai, ouverture du 7ème Concile provincial de la province ecclésiastique de Québec.

## Nouvelles des maisons d'éducation.

Au Collège Ste-Marie. 2ème réunion annuelle des anciens élèves. On joue les "Enfants d'Edouard." Noces de diamant du R. P. Point. — *L'Assomption*. Fête du Supérieur "Les plaintes de Racine" et "Les prunes." — Séminaire de St-Hyacinthe. MM. L. Sénécal et A. A. Simard, ordonnés prêtres. — Collège de Yaremes. Chaque élève donne \$1.00 pour l'œuvre de la cathédrale. — Collège Joliette. Les écoliers se donnent beaucoup d'activité pour le prochain pèlerinage. La sortie est fixée au 22 juin. Le collège réédite les deux ouvrages suivants: *Manuel d'histoire littéraire*; *Fleuves et villes remarquables*, publications qui ont pour but de faciliter la préparation des examens du baccalauréat.

Engagez vos connaissances à s'abonner à *l'Étudiant*.

N. B. — Depuis le 24 juin jusqu'au 2 septembre mon adresse sera la suivante: F. A. Baillairgé, Ptre, Village des Cèdres, comté de Soulanges, P. Q. Canada. Après le 2 septembre, adressez à Joliette, comme d'habitude.